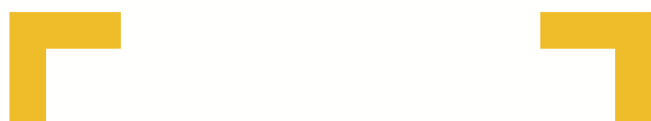


DOSSIER DE PRESSE

PLAN D'ACCÉLÉRATION DE L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL



ACCÉLÉRATION



LE PLAN
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse**

**Plan d'accélération de l'investissement régional :
435 millions d'euros et 102 mesures phares pour la Bourgogne-Franche-Comté**

- **EMPLOI**

- **ÉCOLOGIE**

- **TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS**

- **Détail des financements régionaux**

- **Détail des financements européens**

- **Rappel - Plan d'urgence : 100 millions d'euros au cœur de la crise**

- **Détail des mesures du Plan d'accélération de l'investissement régional
Bourgogne-Franche-Comté**

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan d'accélération de l'investissement régional : 435 millions d'euros et 102 mesures phares pour la Bourgogne Franche-Comté

Face à la crise sociale et économique induite par l'épidémie de Covid-19, la Région Bourgogne-Franche-Comté engage un Plan d'accélération de l'investissement régional. Ce plan mobilise une enveloppe globale de 435 millions d'euros pour 102 mesures phares. Construit au terme d'un cycle de concertations avec les différentes filières économiques, les branches professionnelles et les partenaires institutionnels, ce plan s'inscrit en complémentarité du plan de relance national « France Relance » et des actions mises en œuvre au plan européen.

À travers ce plan d'investissement, la Région Bourgogne-Franche-Comté joue un rôle majeur dans la relance, en favorisant la reprise d'activité et la création d'emplois. Les 102 mesures du plan sont déclinées à travers trois grandes priorités :

- ➔ **Emploi**
- ➔ **Écologie**
- ➔ **Territoires et solidarités**

Le plan régional est doté d'une enveloppe globale de 540 millions d'euros dont 435 millions d'euros de financement régional et de 105 millions d'euros de fonds européens.

La Région entend ainsi mobiliser tous les moyens financiers disponibles pour participer au rebond de l'économie régionale, dès maintenant et jusqu'à fin 2023.

Ce plan représente le second volet de la réponse de la Région au choc économique. Au printemps, la Bourgogne-Franche-Comté avait débloqué 100 millions d'euros pour intervenir au cœur de la crise et soutenir les acteurs économiques et associatifs du territoire, notamment en soulageant la trésorerie des entreprises (report systématique des échéances d'avances remboursables, prêt Rebond BFC, outils de garantie des prêts, etc.), et en coordonnant les mesures d'urgence avec les partenaires nationaux et régionaux. Ce plan complète par ailleurs le pacte régional pour l'économie de proximité, lancé en juin dernier en partenariat avec les intercommunalités, qui dégage 27 millions d'euros en faveur des artisans, commerçants et entreprises de moins de 10 salariés.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - tél 03 80 44 34 66

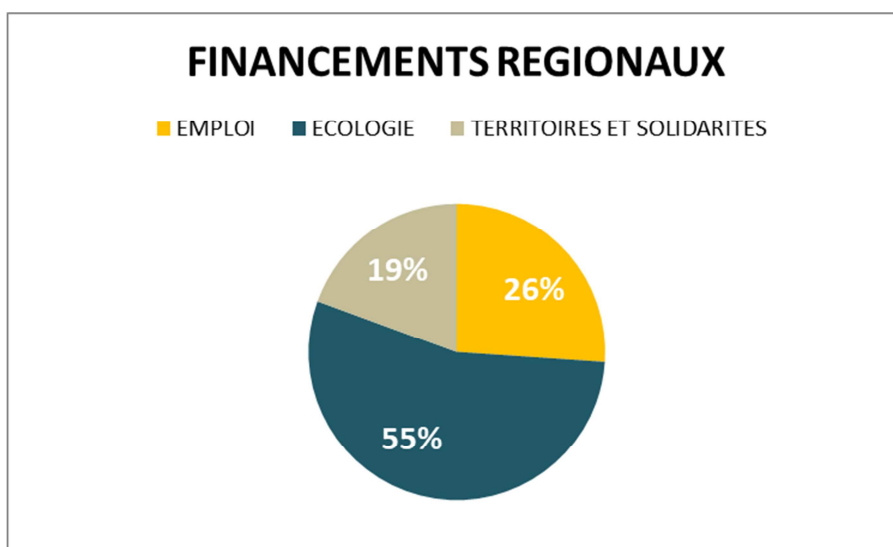
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - tél 03 81 61 61 08

**RÉPARTITION THÉMATIQUE DES FONDS DÉDIÉS
AU PLAN D'ACCÉLÉRATION DE L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL**

435 M€

EMPLOI	113.45	M€
ÉCOLOGIE	237.05	M€
TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS	84.5	M€

Aux financements régionaux s'ajoutent une enveloppe de **105 M€** de financement européens



	FINANCEMENTS REGIONAUX		FONDS EUROPEENS		TOTAL	
EMPLOI	113,45	M€	70	M€	183,45	M€
ÉCOLOGIE	237,05	M€	15	M€	252,05	M€
TERRITOIRES ET SOLIDARITES	84,5	M€	20	M€	104,5	M€
	435	M€	105	M€	540	M€

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

EMPLOI

L'économie a été lourdement impactée par la crise liée au COVID-19. Ses conséquences sur l'emploi et l'activité économique, touchent de nombreux secteurs. Les incertitudes sur l'avenir complexifient la situation des entreprises. La crise pointe aussi certaines limites du modèle économique global actuel, et notamment sa dépendance forte vis-à-vis de l'extérieur.

Le plan d'accélération de l'investissement vise à accompagner la reprise de l'économie et à endiguer l'accroissement du chômage, en accélérant la transition vers une économie décarbonée, plus respectueuse de l'environnement et du développement durable.

- **25** mesures du plan d'accélération sont dédiées à soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi
- **113.45 M€** d'investissement régional

Cinq axes majeurs :

- en matière de formation professionnelle : la mise en œuvre d'une feuille de route complémentaire au plan d'accélération
- le soutien aux acteurs économiques et filières locaux, notamment à travers la consolidation et la relocalisation d'activités et d'entreprises et l'accélération de projets innovants ;
- la consolidation de l'économie de proximité et de l'économie sociale et solidaire, en tant que solutions concrètes de développement d'activités ;
- l'accompagnement des acteurs touristiques, pour le développement d'un tourisme social et durable;
- la modernisation des locaux et des équipements de la formation, afin d'améliorer les conditions d'étude et de vie des apprenants.



CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

10 M€ Investir dans la formation professionnelle

Face à la crise, les entreprises et les territoires malmenés se sont réorganisés et adaptés. La crise engendre des transformations majeures, y compris au niveau des ressources humaines. Elles doivent aujourd'hui s'appuyer sur de nouvelles compétences, notamment numériques, écologiques, énergétiques. Adapter rapidement les compétences des salariés, des jeunes, des demandeurs d'emploi de notre territoire est un enjeu crucial pour la reprise et la relance de notre économie régionale.

Dans ce contexte, en complémentarité du plan d'investissement de 435 millions d'euros, la Région se fixe une feuille de route qui témoigne de son investissement dans l'humain autour de trois axes :

- ➔ l'adaptation des compétences aux besoins émergents pour accompagner les entreprises et les acteurs locaux vers l'économie de demain ;
- ➔ l'adaptation de ses priorités de formation en direction des plus vulnérables, et notamment des jeunes, en cohérence avec le plan de l'État ;
- ➔ la veille et l'expérimentation pour favoriser les innovations sociales.

Pour accompagner cette logique, la Région a décidé de s'engager dans le « Plan de relance PRIC+ » qui réserve une dotation de 29,162 millions d'euros supplémentaires pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, au-delà des montants initialement accordés. Objectif : financer 4 166 parcours supplémentaires, notamment à destination des jeunes. **La Région va également mobiliser 10 millions d'euros sur financement européen (FSE), pour des actions de formation professionnelle.**

51.5 M€ Soutenir les entreprises et l'innovation

L'enjeu du plan d'accélération de l'investissement régional sur le plan économique est triple :

1. inverser les prévisions négatives,
2. restaurer la confiance
3. construire des réponses opérationnelles.

La Région s'engage à consolider les entreprises de son territoire, à travers plusieurs mesures d'ampleur :

- ➔ La création d'un « fonds de relocalisation » de 20 millions d'euros pour financer des investissements massifs en faveur de la transition écologique
- ➔ Le renforcement des outils de fonds propres et de garantie ainsi que le capital des SEM immobilières, pour faciliter les projets des entreprises : 8 millions d'euros
- ➔ La construction d'un fonds d'investissement pour les entreprises de l'agroalimentaire afin de maintenir les centres de décision en région : 3,5 millions d'euros.
- ➔ Financer les projets hydrogènes matures en matière d'innovation, de recherche et d'expérimentation : 10 millions d'euros
- ➔ Le traitement des friches industrielles et commerciales, éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des terres agricoles : 10 millions d'euros

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

17.5 MC Consolider l'économie de proximité et de l'ESS

En Bourgogne-Franche-Comté, 95% des entreprises ont moins de 10 salariés et près de 70% de ces entreprises n'en n'ont pas. À ces entreprises, il faut ajouter les structures de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives et entreprises sociales), qui proposent des solutions concrètes de développement économique local, indissociables de la transition écologique et énergétique.

Pour ces entreprises, le plan d'accélération prévoit :

- ➔ Un fonds régional de soutien pour les investissements économiques de proximité de 10 millions d'euros
- ➔ Un soutien à la commercialisation en vente directe des productions régionales de 1,5 million d'euros
- ➔ Une accélération des investissements dans l'économie sociale et solidaire de 6 millions d'euros

23 MC Développer le tourisme social et accompagner les structures touristiques

Durement touché, le secteur touristique a besoin d'être accompagné. Outre son action en faveur du tourisme durable, la Région intervient pour :

- ➔ Accompagnement du tourisme social (centres et villages vacances) : 4 millions d'euros
- ➔ Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques : 19 millions d'euros

21.4 MC Moderniser l'appareil de formation

L'épidémie de COVID-19 a obligé les établissements d'enseignement supérieur à s'adapter aux mesures sanitaires nécessaires à la protection des apprenants et des personnels. De nouveaux besoins ont émergé pour répondre aux enjeux de la formation à distance, des modalités d'examens, des conditions d'hébergement et de mobilité, etc. Dans le cadre de son plan d'accélération, la Région choisit de maintenir ses chantiers de réhabilitation et de rénovation. L'ensemble des mesures, outre l'amélioration de la qualité de vie et d'apprentissage, doivent permettre de soutenir la reprise et de renforcer l'activité du secteur des bâtiments et des travaux publics.

- ➔ Rénovation de résidences étudiantes à Besançon, Cluny et Dijon : 1,2 million d'euros
- ➔ Aménagement de campus territoriaux à Auxerre, Le Creusot, Chalon-sur-Saône et Nevers : 1 million d'euros
- ➔ Rénovation du CFA École des Métiers à Longvic et de l'Institut de Formation de Soins Infirmiers d'Auxerre : 8,25 millions d'euros
- ➔ Rénovation du Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) de Dijon : 11 millions d'euros

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ÉCOLOGIE

La transition écologique et énergétique est au cœur de l'action régionale en Bourgogne-Franche-Comté. Depuis la crise liée au COVID-19, ces enjeux sont encore plus prégnants. C'est donc à travers l'ensemble de ses domaines de compétences que la Région se mobilise pour contribuer à accélérer les mesures protectrices de l'environnement et des ressources, les démarches visant à économiser notre énergie, à développer les énergies vertes et à relocaliser une part de notre économie.

Le plan d'accélération de l'investissement régional sera un outil pour armer le territoire face aux défis majeurs du changement climatique.

→ **47** mesures du plan d'accélération sont dédiées à l'accélération de la transition écologique et énergétique.

→ **237,05 M€** d'investissement régional

Les compétences régionales mobilisées pour accélérer la transition écologique et énergétique :

- le secteur de l'énergie, en stimulant la rénovation énergétique et en déployant les énergies renouvelables ;
- les transports, en renforçant ses investissements en faveur des infrastructures ferroviaires, de l'hydrogène et du développement du covoiturage ;
- la biodiversité, à travers des investissements locaux aux bénéfices environnementaux importants ;
- le tourisme, en soutenant le développement d'un tourisme durable ;
- l'économie circulaire et les déchets, en accélérant les projets la réduction et la valorisation des déchets.
- l'eau, en favorisant une gestion durable de la ressource pour une meilleure adaptation au changement climatique ;
- le secteur agricole, en participant à la construction d'une agriculture plus durable et résiliente ;
- La filière forêt/bois, en soutenant la filière et en favorisant la gestion durable du patrimoine forestier ;
- Le développement économique, tout en accompagnant la décarbonation de l'économie.



CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

69,47 M€ Stimuler les projets de rénovation énergétique

- Faciliter et élargir l'accès au dispositif Effilogis, le programme régional dédié à l'efficacité énergétique des bâtiments, à différents publics (ménages, bailleur sociaux, associations et collectivités...)
- Renforcer les investissements en matière de rénovation énergétique dans les lycées, le CREPS, les établissements d'enseignement supérieur et les bâtiments culturels
- Accompagner la montée en compétences par la formation des professionnels du secteur

Les opérations de rénovation, restauration et construction prévues au plan d'accélération de l'investissement régional, au-delà des impacts majeurs sur le plan énergétique, visent également à relancer l'activité du secteur du bâtiment et travaux publics fortement éprouvé par la crise.

32.48 M€ Favoriser l'expansion et le stockage des énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables constitue un volet central du programme d'accélération de la transition énergétique. Cinq mesures seront mises en place pour :

- Augmenter la participation au capital de la Région dans les trois SEM EnR locales et Jurascic, pour un effet levier multiplié sur le développement de projets dans les territoires pour 3 millions d'euros
- Soutenir la filière en s'appuyant sur les SEM EnR et en créant un fonds régional de la transition énergétique dédié aux énergies renouvelables pour 7 millions d'euros
- Déployer de l'énergie solaire pour 22,4 millions d'euros
- Développer la production d'hydrogène

79.7 M€ Accélérer la transition énergétique dans le domaine des transports

Le secteur des transports, source importante d'émissions de gaz à effet de serre - dont le transport routier représente 94 % des émissions de CO2 en 2018 – impacte fortement le changement climatique. À travers le plan d'accélération de l'investissement régional, la Région entend :

- Soutenir le développement du ferroviaire (modernisation des lignes, mise en accessibilité des gares, modernisation du réseau ferré dédié au fret et du triage de Dijon-Gevrey) pour 26,8 millions d'euros
- Acquérir des trains à hydrogène pour 51,9 millions d'euros
- Déployer des aires de covoiturage pour 1 million d'euros

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

5.9 M€ Préserver la biodiversité

À l'arrêt durant la crise, les travaux de gestion et de restauration des milieux naturels doivent reprendre. Le plan d'accélération prévoit 5,9 millions d'euros pour :

- ➔ Renaturer et lutter contre les effets du changement climatique pour 2,5 millions d'euros
- ➔ Accélérer les programmes d'intervention dans les réserves naturelles régionales pour 1 million d'euros
- ➔ Réhabiliter le Conservatoire d'espace naturel (CEN) de Bourgogne pour 400 000 €
- ➔ Soutenir les programmes de restauration des sites de conservation et de trame écologique pour 2 millions d'euros

13 M€ Intensifier le tourisme durable

Fortement impacté par la crise, le secteur touristique a besoin d'un plan de relance fort. 13 millions d'euros seront consacrés au développement d'une stratégie de tourisme durable et d'adaptation climatique. Le plan d'accélération de l'investissement régional va :

- ➔ Accompagner le développement touristique des territoires (signature de contrats de station durables, appel à projets nouvelles activités durables en montagne) pour 7 millions d'euros
- ➔ Développer l'itinérance touristique douce (fluvestre, vélo, pédestre) pour 6 millions d'euros

10M€ Privilégier l'économie circulaire et valoriser les déchets

Le modèle économique du XX^e siècle, construit sur une économie linéaire consistant à "extraire – produire – consommer – jeter", a conduit à une pression croissante sur les ressources naturelles, et à la production toujours plus importante de déchets. À travers le plan d'accélération, la Région choisit d'investir dans ces domaines pour accélérer les projets d'économie circulaire et de réduction des déchets, en :

- ➔ Multipliant par 15 le montant annuel consacré à l'accélérateur à projets économie circulaire, soit 9 millions d'euros
- ➔ Généralisant le tri à la source des biodéchets pour 1 million d'euros

11.5M€ S'adapter au changement climatique et aux enjeux de gestion de l'eau

Le changement climatique s'est intensifié ces trois dernières années, marquées par des épisodes caniculaires prolongés, et surtout une pluviométrie très insuffisante, générant de fortes tensions sur la ressource en eau. Dans ce contexte, la Région a choisi de lancer :

- ➔ Un appel à projets doté sur la protection et la gestion de la ressource en eau pour 10 millions d'euros
- ➔ Un programme de soutien aux projets d'investissement des centres d'accueil de classes environnement et de classes vertes pour 1,5 million d'euros

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

5 M€ Soutenir l'agriculture durable et résiliente

La sécheresse 2018-2020, a touché très durement les exploitants agricoles, les obligeant à terme à des remises en cause significatives des modèles et pratiques agricoles, plutôt qu'à de simples adaptations. Les politiques de soutien à l'innovation en cours et à créer visent à répondre à ces défis. Le plan d'accélération de l'investissement régional prévoit :

- Un engagement renforcé dans le programme d'aide au stockage des eaux pluviales pour 1 million d'euros
- Le soutien aux investissements de protection contre le gel en viticulture pour 1 million d'euros
- Le soutien au raccordement des installations photovoltaïques sur bâtiments agricoles pour 1 million d'euros
- L'aide à l'intégration de l'agroforesterie dans les modèles agricoles pour 500 000 euros
- Le soutien des exploitations qui investissent pour réduire l'utilisation d'intrants et de pesticides pour 1,5 million d'euros

10 M€ Promouvoir la filière forêt-bois

La filière bois régionale compte plus de 4 500 entreprises et 23 500 emplois. Elle est fragilisée depuis quelques années par la crise climatique et sanitaire (frêne, buis, ou encore épicéas, victimes d'invasions de scolytes). De forts défis attendent la filière, que le plan d'accélération accompagnera en :

- Soutenant les plateformes de stockage de bois scolytés pour 1 million d'euros
- Aidant à la construction bois exemplaire, notamment dans les bâtiments publics pour 5 millions d'euros
- Constituant un groupement forestier pour faire de certaines forêts des modèles d'une gestion durable et exemplaire.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS

La crise sanitaire a montré l'importance capitale des sujets de solidarité, d'égalité des territoires, de communication, d'accès aux services publics. Au croisement de ces enjeux, la transformation numérique est devenue un levier incontournable. Télétravail, visioconférence, continuité pédagogique, relations sociales... : les usages du numérique, en particulier celui de la télémédecine, ont augmenté de manière significative ces dernières années, et à une vitesse exponentielle pendant la crise. La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la transformation numérique un point central de sa stratégie territoriale.

Plus largement, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite, à travers le plan d'accélération de l'investissement, agir en faveur des territoires, accélérer la transition numérique, favoriser la cohésion sociale et territoriale et soutenir la culture, le patrimoine et le sport.

- **30** mesures du plan d'accélération sont dédiées à la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale
- **84,5 M€** d'investissement régional

Quatre axes majeurs :

- l'accélération de la transition numérique, au service des territoires et des apprenants, en facilitant l'accès et les usages du numérique sur l'ensemble du territoire ;
- le renforcement de l'action régionale en faveur de la cohésion territoriale régionale et en promouvant les mobilités durables
- l'accélération du déploiement d'une offre de proximité à travers le numérique en santé et le soutien aux maisons de santé publique ;
- l'intensification de la rénovation du patrimoine, le soutien aux aménagements des lieux culturels et la modernisation des équipements sportifs (piscines).



CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
 Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

42.1 MC Accélérer la transition numérique

La crise sanitaire a mis en lumière la nécessité d'accélérer la transition numérique des territoires de Bourgogne-Franche-Comté, notamment pour proposer des services correspondant aux besoins des citoyens. Aussi, le plan d'accélération prévoit :

- le déploiement d'une couverture universelle très haut débit mobilisant toutes les technologies disponibles pour 4 millions d'euros ;
- la création de nouveaux tiers-lieux pour 5 millions d'euros ;
- le lancement d'un programme « territoire intelligent et connecté » à destination des communes et intercommunalités pour 20 millions d'euros
- le soutien à des projets numériques d'envergure (data center de l'Université de Bourgogne, réalisation d'une nouvelle aile entièrement connectée au CHU de Dijon...) pour 8 millions d'euros

En complément, le plan d'accélération vise à faciliter l'accès et les usages du numérique auprès de l'ensemble des apprenants :

- plan d'équipement numérique individuel pour environ 7 000 lycéens boursiers (élèves de seconde et de première année de CAP) doté d'une enveloppe de 4,2 millions d'euros ;
- aides à l'acquisition d'équipement numérique et informatique pour les instituts de formation sanitaire et sociale, les CFA (centres de formation d'apprentis) et les établissements d'enseignement supérieur d'un montant global de 2,3 millions d'euros.
- acquisition de casques de réalité virtuelle de présentation des métiers pour 600 000 €

24.1 MC Renforcer l'action régionale en matière d'aménagement du territoire

La crise sanitaire a également modifié nos pratiques quotidiennes, en amplifiant le phénomène de retour au local et en redonnant un rôle primordial à la commune, au village et au bassin de vie. Le plan d'accélération propose donc :

- l'appui aux projets d'aménagement durable de l'espace public, de mobilités douces et d'alimentation de proximité via un programme spécifique de 11,2 millions d'euros ;
- le doublement des plafonds d'aide et un élargissement des thématiques éligibles de trois règlements d'intervention existants (Envi, Fonds d'intervention de proximité et Habitat et aménagement) pour 6,95 millions d'euros ;
- l'adoption d'un plan vélo pour, d'une part, accompagner les Départements dans la réalisation de pistes cyclables et, d'autre part, implanter des abris vélos sécurisés dans les gares comtoises pour 5 millions d'euros
- l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux dans les gares de Lons-le-Saunier et Mouchard (39), Villeneuve-la-Guyard (89) et Chagny (71) pour 1 million d'euros.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

5 MC Contribuer au développement d'une offre de santé de proximité

L'épidémie de Covid-19 a notamment mis en exergue le besoin de coordination et de coopération entre professionnels de santé et a amplifié le recours aux téléconsultations. En conséquence, le plan d'accélération prévoit :

- l'augmentation du soutien aux projets de création de maisons de santé publique avec le doublement des plafonds des aides existantes, 1 million d'euros ;
- l'accélération du développement de la télémédecine et de la e-santé qui doit permettre la diffusion du recours à la télémédecine, y compris au sein des EHPAD, dans tout le territoire régional : 4 millions d'euros

13,2 MC Investir en faveur du patrimoine, de la culture et du sport

Avec le plan d'accélération, la Région souhaite renforcer ses investissements en faveur du patrimoine, et notamment les programmes de travaux de plusieurs sites : Bibracte, le musée du Grand Rolin à Autun, la Saline royale d'Arc-et-Senans, la collégiale Saint-Lazare à Avallon, le temple Saint-Martin de Montbéliard, la chapelle de Ronchamp, le château de Ray-sur-Saône, le Palais Jacques-d'Amboise à Cluny, la Grande saline à Salins-les-Bains et l'abbaye Saint-Germain à Auxerre.

- Au total, 10,05 millions seront consacrés à ces chantiers de rénovation, permettant de relancer l'activité du secteur du bâtiment des travaux publics et de soutenir les métiers d'art.

Le plan d'accélération épaulé également les acteurs du monde culturel et sportif, très affectés par la crise sanitaire et ses conséquences, via :

- le soutien aux librairies et l'aide à l'aménagement de lieux de diffusion culturelle et aux salles de cinéma pour 200 000 euros.
- un programme de modernisation des piscines « plan piscines sportives » est axé sur la rénovation thermique/énergétique et/ou l'augmentation de la capacité des piscines situées sur l'ensemble du territoire pour 3 millions d'euros.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

FINANCEMENTS RÉGIONAUX

EMPLOI	Soutenir les entreprises et l'innovation	51,5	M€	113.45
	Consolider l'économie de proximité et de l'ESS	17,5	M€	
	Développer le tourisme social et accompagner les structures touristiques	23	M€	
	Moderniser l'appareil de formation	21,4	M€	
ÉCOLOGIE	Stimuler les projets de rénovation énergétique	69,47	M€	237.05
	Favoriser l'expansion et le stockage des énergies renouvelables	32,48	M€	
	Accélérer la transition énergétique dans le domaine des transports	79,7	M€	
	Préserver la biodiversité	5,9	M€	
	Intensifier le tourisme durable	13	M€	
	Privilégier l'économie circulaire et valoriser les déchets	10	M€	
	S'adapter au changement climatique et aux enjeux de gestion de l'eau	11,5	M€	
	Soutenir l'agriculture durable et résiliente	5	M€	
	Promouvoir la filière forêt-bois	10	M€	
TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS	Accélérer la transition numérique au bénéfice des territoires et des apprenants	42,1	M€	84.5
	Renforcer l'action régionale en matière d'aménagement du territoire	24,1	M€	
	Contribuer au développement d'une offre de santé de proximité	5	M€	
	Investir en faveur de la rénovation du patrimoine, de la culture et du sport	13,2	M€	
TOTAL FINANCEMENTS REGIONAUX		435	M€	

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08



105 millions de Fonds Européens

La Région Bourgogne-Franche-Comté est responsable de la mise en œuvre d'une partie du plan de relance européen.

La mobilisation de ces fonds européens, soit une enveloppe totale destinée au plan de relance estimée à **105 millions d'euros**, s'articulera avec les mesures du plan d'accélération régional, pour permettre d'accompagner un maximum de projets sur le territoire.

- ➔ Process verts dans les entreprises - **15 millions d'euros**
- ➔ Actions de formations professionnelles des demandes d'emplois et actions de formation apprentissage dans le supérieur – **10 millions d'euros**
- ➔ Ré-abonder le prêt rebond et/ou développer de nouveaux outils de financement à destination des entreprises, sous forme d'ingénierie financière : fonds de roulement, fonds de garantie, prêt vert, ... - **25 millions d'euros**
- ➔ Fonds de prêt innovation avec BPI pour des projets allant de l'innovation jusqu'à l'industrialisation de ces nouveaux process / procédés / services – **5 millions d'euros**
- ➔ Projets de recherche collaborative en lien avec la RIS3, filière horlogère et hydrogène notamment. – **7 millions d'euros**
- ➔ Soutien aux investissements des PME y compris immobilier – **15 millions d'euros**
- ➔ Station de production et de stockage d'hydrogène, équipements expérimentaux ou innovants pour initier le développement de la filière hydrogène – **5 millions d'euros**
- ➔ Constitution d'une filière masques – **3 millions d'euros**
- ➔ Investissements immobiliers en faveur du déploiement des usages numériques (tiers-lieux, data-center, ...) – **15 millions d'euros**
- ➔ Investissements dans le matériel et les usages numériques, à destination des acteurs publics et privés – **3 millions d'euros**
- ➔ Participation de la collectivité aux dépenses liées à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les lycéens boursiers – **2 millions d'euros**

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

FINANCEMENTS FONDS EUROPÉENS

EMPLOI	Accompagner la formation professionnelle	10	M€	70
	Instrument financier – prêt rebond et/ou autres outils BPI	25	M€	
	Fonds de prêt innovation	5	M€	
	Recherche collaborative RIS3	7	M€	
	Investissements des PME : équipements et immobilier	15	M€	
	Hydrogène (Station de production et de stockage d'hydrogène, équipements expérimentaux ou innovants pour initier le développement de la filière)	5	M€	
	Filière masques - Constitution d'une filière masques et/ou s'appuyant sur le projet de production locale initiée par la Région	3	M€	
ÉCOLOGIE	Process verts dans les entreprises	15	M€	15
NUMÉRIQUE TERRITOIRE ET SOLIDARITÉS	Plan d'équipement numérique individuel pour les lycéens boursiers (2 ^{nde} et 1 ^{ère} année CAP)	2	M€	20
	Numérique – immobilier (Investissements immobiliers en faveur du déploiement des usages numériques (tiers-lieux, data-center, ...))	15	M€	
	Numérique – matériels et usages, dont notamment e-santé et e-tourisme	3	M€	
TOTAL FINANCEMENTS EUROPÉENS		105	M€	

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

Rappel

Plan d'urgence :

100 millions d'euros au cœur de la crise

Au cœur de la crise au printemps dernier, la région Bourgogne-Franche-Comté avait mis en œuvre un du plan d'urgence. Acteur clé du développement économique, la collectivité régionale s'était alors engagée à répondre à l'urgence et à soutenir les acteurs économiques en affectant 100 millions d'euros, en complément des mesures prises par l'Etat. Ce premier volet de réponse d'urgence à la crise a associé des mesures à destination de toutes les entreprises, et visait à soulager leur trésorerie (report systématique des échéances d'avances remboursables, prêt Rebond BFC, outils de garantie des prêts, etc.).

Ce plan d'urgence représente un montant global de 100 millions d'euros mobilisés au cœur de la crise.

Dont :

- 16 millions d'euros pour le fonds de solidarité nationale (en complément de l'Etat)
- 1 million d'euros pour le fonds de solidarité territorial
- 10,2 millions d'euros versés au fonds régional d'avances remboursables pour consolider la trésorerie des TPE
- 4,5 millions d'euros pour le Prêt Rebond BFC
- 16,8 millions d'euros pour la création du Fonds régional des territoires avec les EPCI
- 6,5 millions d'euros pour alimenter le fonds d'avances remboursables qui permet de préserver la trésorerie des entreprises (TPE et PME) par un report de leurs échéances de six mois
- 7 millions d'euros pour les structures d'hébergement touristiques
- 2,5 millions d'euros pour le dispositif d'aide aux entreprises de l'événementiel
- 5,6 millions d'euros pour le plan de soutien aux associations
- 135 000 euros pour le fonds d'urgence de soutien aux étudiants
- 434 000 euros pour le fonds d'urgence à l'horticulture

Mais aussi :

- Maintien de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Prêt de 861 ordinateurs portables et de 206 tablettes aux lycéens et agents administratifs des lycées et développement de la plateforme ECLAT
- Aides exceptionnelles versées aux élèves infirmiers, kiné, aides-soignants et ambulanciers en stage
- Mise en place d'une permanence téléphonique et mail à destination des entreprises du territoire régional
- Gratuité des réseaux de transport (TER et réseau Mobigo) pour le personnel soignant

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

Détail des mesures

du Plan d'accélération de l'investissement régional Bourgogne-Franche-Comté



CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

EMPLOI

Accompagner la formation professionnelle	10 millions d'euros (Fonds UE)	Formation professionnelle (UE)
Fonds de relocalisation et de transition vers une économie décarbonée (FRTED)	20 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Augmenter les participations de la Région dans les outils d'immobilier d'entreprise (SEM et Batifranc) pour accompagner la relance	5 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Outils Haut de bilan (Capital risque)	3 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Fonds d'investissement « Filières agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté »	3,5 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Accélération des projets Hydrogène	10 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Traitement des friches	10 millions d'euros	Soutien des acteurs et transition économique
Fonds régional de soutien pour les investissements économiques de proximité	10 millions d'euros	Economie de proximité et ESS
Soutien à la commercialisation en vente directe des productions régionales (création RI)	1,5 million d'euros	Economie de proximité et ESS / agriculture
Fonds territorial pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)	6 millions d'euros	Economie de proximité et ESS
Instrument financier – prêt rebond et/ou autres outils BPI	25 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Fonds de prêt innovation	5 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Recherche collaborative RIS3	7 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Investissements des PME : équipements et immobilier	15 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Hydrogène	5 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Filière masques	3 millions d'euros (FEDER)	Soutien à l'économie (UE)
Accompagnement du tourisme social (révision d'un RI existant)	4 millions d'euros	Tourisme
Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques - Foncière hôtelière régionale	8 millions d'euros	Tourisme
Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques - Appel à émergence de projets pour un tourisme durable	8 millions d'euros	Tourisme
Accompagnement de l'hébergement et des structures touristiques - Appel à projets grands équipements structurants	3 millions d'euros	Tourisme
Rénovation de résidences étudiantes à Besançon, Cluny et Dijon	1,2 million d'euros	Modernisation appareil de formation
Aménagement des campus territoriaux de l'Université de Bourgogne	1 million d'euros	Modernisation appareil de formation

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

Réhabilitation et extension du pôle alimentaire et restauration du CFA école des métiers Dijon-Métropole	8 millions d'euros	Modernisation appareil de formation
Rénovation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Auxerre : - Permettre la mise en sécurité, la mise aux normes et l'accès handicapés de l'institut ; - Améliorer les performances énergétiques du bâtiment	250 000 euros	Modernisation appareil de formation
Modernisation du CREPS de Dijon	11 millions d'euros	Modernisation appareil de formation

ÉCOLOGIE

Aides aux particuliers réalisant une rénovation BBC de leur maison dans le cadre du service public régional Effilogis	2,5 millions d'euros	Rénovation énergétique
Caisse d'avance pour les particuliers	4 millions d'euros	Rénovation énergétique
Bonification des aides Effilogis aux bailleurs sociaux (révision d'un programme)	3 millions d'euros	Rénovation énergétique
Augmenter les plafonds des aides Effilogis aux collectivités et associations (révision d'un programme)	3 millions d'euros	Rénovation énergétique
Aides Effilogis sur les projets significatifs (révision d'un programme)	4 millions d'euros	Rénovation énergétique
Aides Effilogis sur les établissements à vocation sanitaire et sociale (révision d'un programme)	3 millions d'euros	Rénovation énergétique
Bonification des aides Effilogis sur la gestion de l'eau, la végétalisation et la biodiversité (révision d'un programme)	1 million d'euros	Rénovation énergétique
Dotation exceptionnelle pour les réparations courantes du propriétaire (RCP) à finalité énergétique dans les lycées publics	10 millions d'euros	Rénovation énergétique
Appel à projets Lycées favorisant la sobriété (eau et énergie) et les déplacements doux dans les lycées publics.	10 millions d'euros	Rénovation énergétique
Renforcement des investissements à finalité énergétique dans les lycées privés sous contrat d'association et aux établissements d'enseignement privé agricole	2 millions d'euros	Rénovation énergétique
Rénovation énergétique du campus de Besançon	10,35 millions d'euros	Rénovation énergétique
Rénovation énergétique du campus de Dijon	4,82 millions d'euros	Rénovation énergétique
Rénovation énergétique du pôle Nord Franche-Comté	4,6 millions d'euros	Rénovation énergétique
Rénovation énergétique des bâtiments culturels	2,5 millions d'euros	Rénovation énergétique
Travaux de restauration, rénovation et construction au Château de Châteauneuf	4 millions d'euros	Rénovation énergétique
Équipement des plateformes Praxibat/Qualit ENR dans les Lycées	700 000 euros	Rénovation énergétique
Recapitalisation des SEM énergies renouvelables	3 millions d'euros	Energies renouvelables
Abondement d'un Fonds régional de transition énergétique dédié aux énergies renouvelables	7 millions d'euros	Energies renouvelables
Financer la reconversion de friches industrielles pour la production d'énergies renouvelables	2 millions d'euros	Energies renouvelables
Déploiement de l'énergie solaire	20 millions d'euros	Energies renouvelables
Production d'énergie renouvelable par générateurs photovoltaïques sur deux bâtiments administratifs du Conseil régional à Dijon.	480 000 euros	Energies renouvelables
Poursuite du CPER volet ferroviaire	17,8 millions d'euros	Transition énergétique dans les transports
Renouvellement des Actifs en Gares	5 millions	Transition énergétique

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

	d'euros	dans les transports
FRET FERROVIAIRE : Modernisation du réseau ferré dédié au fret et du triage de Dijon Gevrey	4 millions d'euros	Transition énergétique dans les transports
Acquisition de trois rames TER Régiolis à quatre caisses hybrides hydrogène / électrique	51,9 millions d'euros	Transition énergétique dans les transports
Schéma régional des aires de covoiturages en Région Bourgogne-Franche-Comté	1 million d'euros	Transition énergétique dans les transports
Renaturation et lutte contre les effets du changement climatique	2,5 millions d'euros	Biodiversité
Accélération des programmes d'intervention dans les Réserves naturelles régionales	1 million d'euros	Biodiversité
Réhabilitation du bâtiment du siège administratif du Conservatoire d'espace naturel Bourgogne	400 000 euros	Biodiversité
Programme de gestion et de restauration des sites de conservation et de trame écologique	2 millions d'euros	Biodiversité
Contrats de station durables	4 millions d'euros	Tourisme
Appel à projets nouvelles activités durables en montagne	3 millions d'euros	Tourisme
Développement de l'itinérance touristique douce (modification et élargissement d'un règlement d'intervention existant) – Nouveau contrat d'itinérance	2 millions d'euros	Tourisme
Développement de l'itinérance touristique douce (modification et élargissement d'un règlement d'intervention existant) – Convention Région / VNF	4 millions d'euros	Tourisme
Accélérateur à projet économie circulaire / déchets spécial plan d'accélération (révision et accélération de programme)	9 millions d'euros	Economie circulaire et déchets
Généralisation du tri à la source des biodéchets	1 million d'euros	Economie circulaire et déchets
Adaptation au changement climatique / eau	10 millions d'euros	Economie circulaire et déchets
Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)	1,5 million d'euros	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
Accès de l'agriculture aux ressources en eau	1 million d'euros	Agriculture durable
Généralisation du soutien aux investissements de protection contre le gel en viticulture	1 million d'euros	Agriculture durable
Aide au raccordement de panneaux photovoltaïques sur toitures de bâtiments agricoles	1 million d'euros	Agriculture durable
Développement des systèmes agroforestiers	500 000 euros	Agriculture durable
Renforcement du PCAE	1,5 million d'euros	Agriculture durable
Soutien aux plates-formes de stockage de bois scolytés	1 million d'euros	Bois-forêt
Aide à la construction bois exemplaire dans les bâtiments notamment publics	5 millions d'euros	Bois-forêt
Démonstration et promotion de la faisabilité d'une gestion forestière multifonctionnelle – volet acquisition	4 millions d'euros	Bois-forêt
Processus verts dans les entreprises	15 millions d'euros (FEDER)	Décarbonation de l'économie (UE)

TERRITOIRES ET SOLIDARITES

Couverture universelle très haut débit (THD)	4 millions d'euros	Transition numérique
Création de Tiers Lieux	5 millions d'euros	Transition numérique
Structurer une démarche de territoire intelligent et connecté	20 millions d'euros	Transition numérique
Soutien à des projets numériques d'envergure	8 millions	Transition numérique

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

	d'euros	
Plan d'équipement numérique individuel pour les lycéens boursiers (2 ^{nde} et 1 ^{ère} année CAP)	4,2 millions d'euros (dont 2 M€ de Fonds européens)	Numérique éducatif
Acquisition d'équipements numériques pour l'enseignement des formations sanitaires et sociales	500 000 euros	Numérique éducatif
Acquisition d'équipements informatiques par les CFA	1 million d'euros	Numérique éducatif
Acquisition de casques de réalité virtuelle de présentation des métiers et d'équipements de simulation	600 000 euros	Numérique éducatif
Appel à projets "Equipements pédagogiques et numériques 2021" – Enseignement supérieur	800 000 euros	Numérique éducatif
Numérique – immobilier	15 millions d'euros de (FEDER)	Transition numérique (UE)
Numérique – matériels et usages, dont notamment e-santé et e-tourisme	3 millions d'euros (FEDER)	Transition numérique (UE)
Création d'un programme spécifique pour l'appui aux projets de relance et de transformation dans le cadre de la cohésion territoriale régionale	11,2 millions d'euros	Aménagement du territoire et mobilités durables
Optimisation des règlements d'intervention / Bouquet d'intervention pour la cohésion territoriale régionale	6,95 millions d'euros	Aménagement du territoire et mobilités durables
Plan vélo - création d'un programme pour accompagner les Départements dans le cadre de la réalisation de pistes cyclables en maîtrise d'ouvrage et implantation d'abris vélos sécurisés dans des gares comtoises	5 millions d'euros	Aménagement du territoire et mobilités durables
Pôles d'échanges multimodaux	1 million d'euros	Aménagement du territoire et mobilités durables
Maisons de santé publique	1 million d'euros	Santé de proximité
Accélérer le développement de la e-santé et de la télémédecine	4 millions d'euros	Santé de proximité
Extension du musée de Bibracte	600 000 euros	Rénovation du patrimoine
Musée du Grand Rolin	3,5 millions d'euros	Rénovation du patrimoine
Projet « Un cercle immense » de la Saline royale d'Arc-et-Senans	500 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration de la collégiale Saint-Lazare à Avallon	750 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration temple Saint-Martin à Montbéliard	600 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration de la chapelle de Ronchamp	440 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration du château de Ray-sur-Saône	700 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration du palais abbatial de Cluny	260 000 euros	Rénovation du patrimoine
Restauration de la Grande Saline de Salins-les-Bains	1,4 million d'euros	Rénovation du patrimoine
Abbaye Saint-Germain d'Auxerre	1,1 million d'euros	Rénovation du patrimoine
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	200 000 euros	Rénovation du patrimoine
Soutien aux aménagements des lieux culturels	200 000 euros	Culture
Plan piscines	3 millions d'euros	Sport

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

ACCÉLÉRATION

LE PLAN BOURGOGNE FRANCHE COMTE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08